

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 949**

présenté par

M. Pupponi, M. Charles de Courson, Mme Dubié, M. El Guerrab, M. Favennec Becot,
M. François-Michel Lambert, M. Molac, M. Pancher, Mme Pinel et M. Philippe Vigier

ARTICLE 23

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.